

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FIGANIERES

Numéro SIRET : 21830056400018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE FIGANIERES

ANNEE 2019

PREFECTURE DU VAR



15 AVR. 2019

Contrôle de légalité

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.17	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.19	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.20	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.21	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.22	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.23	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.24	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.26	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.27	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.28	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.31	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 83056	COMMUNE DE FIGANIERES COMMUNE DE FIGANIERES	BP 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 658
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	230
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	863,82	0,00
2	Produit des impositions directes/population	331,28	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	714,18	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	490,20	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	102,78	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,26%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	124,92%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,64%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

(1) Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 349 030,27	1 931 279,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 417 751,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 349 030,27	2 349 030,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 278 205,00	878 457,18
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	100 083,00	128 125,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 371 705,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 378 288,00	1 378 288,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 727 318,27	3 727 318,27

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	567 561,00	0,00	565 050,00	565 050,00	565 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 091 000,00	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
014	Atténuations de produits	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	202 987,00	0,00	312 239,52	312 239,52	312 239,52
Total des dépenses de gestion courante		1 862 648,00	0,00	1 963 389,52	1 963 389,52	1 963 389,52
66	Charges financières	18 000,00	0,00	15 554,00	15 554,00	15 554,00
67	Charges exceptionnelles	20 650,00	0,00	19 408,00	19 408,00	19 408,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	601 513,75		330 678,75	330 678,75	330 678,75
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 502 811,75	0,00	2 329 030,27	2 329 030,27	2 329 030,27
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	21 486,67		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 486,67		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		2 524 298,42	0,00	2 349 030,27	2 349 030,27	2 349 030,27

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 349 030,27
---	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 450,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	101 700,00	0,00	126 100,00	126 100,00	126 100,00
73	Impôts et taxes	1 286 477,00	0,00	1 288 688,00	1 288 688,00	1 288 688,00
74	Dotations, subventions et participations	328 471,00	0,00	319 691,00	319 691,00	319 691,00
75	Autres produits de gestion courante	137 200,00	0,00	128 300,00	128 300,00	128 300,00
Total des recettes de gestion courante		1 887 298,00	0,00	1 895 279,00	1 895 279,00	1 895 279,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 890 298,00	0,00	1 898 279,00	1 898 279,00	1 898 279,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	21 486,67		33 000,00	33 000,00	33 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 486,67		33 000,00	33 000,00	33 000,00
TOTAL		1 911 784,67	0,00	1 931 279,00	1 931 279,00	1 931 279,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	417 751,27
--	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 349 030,27
---	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-13 000,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	77 167,00	22 983,00	31 500,00	31 500,00	54 483,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 049 769,00	77 100,00	1 138 381,00	1 138 381,00	1 215 481,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 133 746,00	100 083,00	1 169 881,00	1 169 881,00	1 269 964,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 500,00	0,00	75 324,00	75 324,00	75 324,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		106 500,00	0,00	75 324,00	75 324,00	75 324,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 240 246,00	100 083,00	1 245 205,00	1 245 205,00	1 345 288,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 486,67		33 000,00	33 000,00	33 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	7 300,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		28 786,67		33 000,00	33 000,00	33 000,00
TOTAL		1 269 032,67	100 083,00	1 278 205,00	1 278 205,00	1 378 288,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 378 288,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	815 288,00	128 125,00	221 416,00	221 416,00	349 541,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		815 288,00	128 125,00	221 416,00	221 416,00	349 541,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	339 113,00	0,00	166 791,00	166 791,00	166 791,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	414 194,43	0,00	470 250,18	470 250,18	470 250,18
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		753 307,43	0,00	637 041,18	637 041,18	637 041,18
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 568 595,43	128 125,00	858 457,18	858 457,18	986 582,18
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 486,67		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	7 300,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 786,67		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		1 597 382,10	128 125,00	878 457,18	878 457,18	1 006 582,18

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 371 705,82

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 378 288,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-13 000,00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	565 050,00		565 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 085 000,00		1 085 000,00
014	Atténuations de produits	1 100,00		1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	312 239,52		312 239,52
66	Charges financières	15 554,00	0,00	15 554,00
67	Charges exceptionnelles	19 408,00	0,00	19 408,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	330 678,75		330 678,75
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 329 030,27	20 000,00	2 349 030,27

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 349 030,27
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	75 324,00	0,00	75 324,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	54 483,00	0,00	54 483,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 215 481,00	0,00	1 215 481,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	33 000,00	33 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 345 288,00	33 000,00	1 378 288,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 378 288,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 500,00		32 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	126 100,00		126 100,00
72	Travaux en régie		33 000,00	33 000,00
73	Impôts et taxes	1 288 688,00		1 288 688,00
74	Dotations, subventions et participations	319 691,00		319 691,00
75	Autres produits de gestion courante	128 300,00	0,00	128 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 898 279,00	33 000,00	1 931 279,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

417 751,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 349 030,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	166 791,00	0,00	166 791,00
13	Subventions d'investissement	349 541,00	0,00	349 541,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	516 332,00	20 000,00	536 332,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

371 705,82

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

470 250,18

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 378 288,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	567 561,00	565 050,00	565 050,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	58 000,00	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	8 000,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	12 000,00	16 000,00	16 000,00
60623	Alimentation	63 000,00	65 000,00	65 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	9 500,00	9 500,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	8 200,00	8 200,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	23 000,00	23 000,00
6135	Locations mobilières	5 500,00	9 500,00	9 500,00
61521	Terrains	20 111,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Matériel roulant	20 000,00	18 000,00	18 000,00
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	6 500,00	6 500,00
6156	Maintenance	55 000,00	51 000,00	51 000,00
6161	Assurance multirisques	80 000,00	55 000,00	55 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	6 200,00	6 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	35 000,00	35 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6247	Transports collectifs	7 500,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	200,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	24 000,00	26 000,00	26 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62873	Au C.C.A.S.	17 000,00	17 000,00	17 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	350,00	350,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 091 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	6 500,00	6 500,00
6331	Versement de transport	6 500,00	7 500,00	7 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	650 000,00	650 000,00	650 000,00
6413	Personnel non titulaire	82 000,00	82 000,00	82 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	110 000,00	110 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	170 000,00	185 000,00	185 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 500,00	6 500,00	6 500,00
64731	Versées directement	14 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	8 500,00	8 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits	1 100,00	1 100,00	1 100,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	1 100,00	1 100,00	1 100,00
65	Autres charges de gestion courante	202 987,00	312 239,52	312 239,52
6531	Indemnités	69 000,00	69 000,00	69 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	3 709,00	3 709,00	3 709,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	6 500,00	3 000,00	3 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	26 000,00	30 000,00	30 000,00
657364	SPIC		100 072,52	100 072,52
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	79 278,00	84 958,00	84 958,00
65888	Autres	7 500,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 862 648,00	1 963 389,52	1 963 389,52
66	Charges financières (b)	18 000,00	15 554,00	15 554,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	15 554,00	15 554,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 650,00	19 408,00	19 408,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 450,00	8 408,00	8 408,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 200,00	11 000,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	601 513,75	330 678,75	330 678,75
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 502 811,75	2 329 030,27	2 329 030,27
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	21 486,67	20 000,00	20 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 486,67	0,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 486,67	20 000,00	20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 486,67	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 524 298,42	2 349 030,27	2 349 030,27

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 349 030,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	33 450,00	32 500,00	32 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 450,00	30 000,00	30 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	2 500,00	2 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	101 700,00	126 100,00	126 100,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 700,00	4 500,00	4 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	71 000,00	89 600,00	89 600,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	20 000,00	22 000,00	22 000,00
70848	aux autres organismes	6 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 286 477,00	1 288 688,00	1 288 688,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	874 277,00	880 548,00	880 548,00
73211	Attribution de compensation	182 000,00	182 272,00	182 272,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	25 000,00	25 868,00	25 868,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	45 000,00	40 000,00	40 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 000,00	2 200,00	2 200,00
7336	Droits de place	3 200,00	2 800,00	2 800,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	85 000,00	85 000,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	328 471,00	319 691,00	319 691,00
7411	Dotation forfaitaire	155 647,00	146 851,00	146 851,00
74121	Dotation de solidarité rurale	121 773,00	126 341,00	126 341,00
7472	Régions	8 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	2 488,00	2 460,00	2 460,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hai	40 563,00	44 039,00	44 039,00
75	Autres produits de gestion courante	137 200,00	128 300,00	128 300,00
752	Revenus des immeubles	130 200,00	119 800,00	119 800,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 000,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 887 298,00	1 895 279,00	1 895 279,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 890 298,00	1 898 279,00	1 898 279,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	21 486,67	33 000,00	33 000,00
722	Immobilisations corporelles	21 486,67	33 000,00	33 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 486,67	33 000,00	33 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 911 784,67	1 931 279,00	1 931 279,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

417 751,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 349 030,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	77 167,00	31 500,00	31 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 835,00	1 000,00	1 000,00
2031	Frais d'études	67 332,00	7 500,00	7 500,00
2051	Concessions et droits similaires	7 000,00	23 000,00	23 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 049 769,00	1 138 381,00	1 138 381,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 807,00	8 000,00	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		17 000,00	17 000,00
21316	Équipements du cimetière	1 836,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	223 201,00	48 048,00	48 048,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constructions	143 588,00	281 330,00	281 330,00
2151	Réseaux de voirie	310 850,00	393 660,00	393 660,00
2152	Installations de voirie	29 784,00	15 400,00	15 400,00
21538	Autres réseaux	104 573,00	108 874,00	108 874,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	45 000,00	86 000,00	86 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 443,00	18 502,00	18 502,00
2161	Oeuvres et objets d'art	28 480,00	20 500,00	20 500,00
21735	Installat° générales, agencements, aménagements des constructions	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	36 893,00	42 200,00	42 200,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	79 766,00	70 500,00	70 500,00
2184	Mobilier	35 048,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	28 367,00	28 367,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 810,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 810,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 133 746,00	1 169 881,00	1 169 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 500,00	75 324,00	75 324,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	73 824,00	73 824,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses financières		106 500,00	75 324,00	75 324,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 240 246,00	1 245 205,00	1 245 205,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	21 486,67	33 000,00	33 000,00
	Charges transférées (9)	21 486,67	33 000,00	33 000,00
23151	TRAVAUX EN REGIE	21 486,67	33 000,00	33 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 300,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	7 300,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		28 786,67	33 000,00	33 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 269 032,67	1 278 205,00	1 278 205,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

100 083,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 378 288,00

COMMUNE DE FIGANIERES - 83 - COMMUNE DE FIGANIERES	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	815 288,00	221 416,00	221 416,00
1321	Etat et établissements nationaux	277 560,00	0,00	0,00
1322	Régions	84 500,00	16 672,00	16 672,00
1323	Départements	255 973,00	119 999,00	119 999,00
1326	Autres établissements publics locaux		84 745,00	84 745,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	197 255,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		815 288,00	221 416,00	221 416,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	753 307,43	637 041,18	637 041,18
10222	F.C.T.V.A.	278 113,00	111 791,00	111 791,00
10226	Taxe d'aménagement	61 000,00	55 000,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	414 194,43	470 250,18	470 250,18
Total des recettes financières		753 307,43	637 041,18	637 041,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 568 595,43	858 457,18	858 457,18
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	21 486,67	20 000,00	20 000,00
15112	Provisions pour litiges (8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 486,67	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		21 486,67	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	7 300,00	0,00	0,00
1021	Dotation	7 300,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		28 786,67	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 597 382,10	878 457,18	878 457,18

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

128 125,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

371 705,82

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 378 288,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES
IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de rembour- sement anticipé partiel (8)	Catégorie d'emprunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial Taux actua- riel	Devise			Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 256 107,00											
1641 Emprunts en euros (total)					1 256 107,00											
2004-088	EPA CAISSE EPARGNE	25/08/2004		25/11/2004	300 000,00 F			3,85	4,17139		T	X	N	A-1		
0245294	EPA CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2006		01/04/2006	100 000,00 F			2,88	2,88		T	X	N	A-1		
MON244981	EPA CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2006		01/01/2007	100 000,00 F			4,03	4,03		A	X	N	A-1		
1063863	EPA CAISSE DEPOTS&CONSIGNATION S	01/04/2007		01/04/2008	256 107,00 F			3,55	3,10822		A	X	N	A-1		
A1017378	EPA CAISSE D EPARGNE	20/03/2017		25/07/2017	500 000,00 F			1,49	1,76326		T	X	N	A-1		
Total général					1 256 107,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index ; (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		715 833,77					73 823,20	15 553,11	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		715 833,77					73 823,20	15 553,11	0,00	0,00
2004-068	N	0,00		19 440,62	0,58	F	4,17139		19 440,62	375,43	0,00	0,00
0245294	N	0,00		17 875,62	2,00	F	2,88		7 802,58	431,05	0,00	0,00
MON244981	N	0,00		24 061,84	2,00	F	4,03		7 705,68	969,69	0,00	0,00
1063883	N	0,00		204 455,47	23,25	F	3,10822		5 540,80	7 258,17	0,00	0,00
A1017378	N	0,00		450 000,02	13,25	F	1,76326		33 333,32	6 518,76	0,00	0,00
Total général		0,00		715 833,77					73 823,20	15 553,11	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de le taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charta de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 29 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5 100,00% 715 833,77					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	frais d'études	5	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
cautionnement	1 500,00	08/04/2019	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		73 824,00	73 824,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		73 824,00	73 824,00
1641	Emprunts en euros	73 824,00	73 824,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	73 824,00	100 083,00	D001 0,00	173 907,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		186 791,00	III 186 791,00
Ressources propres externes de l'année (a)		166 791,00	166 791,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	111 791,00	111 791,00
10226	Taxe d'aménagement	55 000,00	55 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		20 000,00	20 000,00
15112	Provisions pour litiges (1)	20 000,00	20 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	186 791,00	128 125,00	371 705,82	470 250,18	1 156 872,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 173 907,00
Ressources propres disponibles	IV 1 156 872,00
Solde	V = IV - II (6) + 982 965,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 426 969,96	1 162 046,43											59 019,39	156 968,38
TRESOR PUBLIC	1986	X	254 305 PLA 10/24 LOG.MARTHES	EPA CAISSE DEPOTS&CONSIGNATIONS	609 796,07	67 448,59	0,75	A	F	0,0	F		0,0				7 519,44	33 064,41
TRESOR PUBLIC	1987	X	254 548 PLA 14/24 LOG.MARTHES	EPA CAISSE DEPOTS&CONSIGNATIONS	858 775,80	139 750,50	1,75	A	V	0,0	V		0,0				11 298,38	44 762,66
TRESOR PUBLIC	1996	X	0433160 PLA88 54LOG.MAPAD	EPA CAISSE DEPOTS&CONSIGNATIONS	3 956 398,09	964 847,34	6,75	A	F	4,8	F		4,8				40 201,57	81 141,31
TOTAL GENERAL					5 426 969,96	1 162 046,43											59 019,39	156 968,38

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.
 (3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'annexe 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUB	EPAADMR	Associations	1 070,00
6574	2	SUB	EPA ANACR DE L EST VAROIS	Associations	53,00
6574	29	sub	EPA ASS. ANCIENS COMBATTANTS	Associations	850,00
6574	36	SUBVENTION	EPA ASS. LARCHE DE FIGANIERES	Associations	1 000,00
6574	3	SUB	EPA ASS.VIVRE VIEUX AU VILLAG	Associations	457,00
6574	39	SUB	EPA ASSOCIATION AFA	Associations	600,00
6574	40	SUB	EPA ASSOCIATION AMICALE DU CANTOUN	Associations	3 200,00
6574	6	SUB	EPA ASSOCIATION CATS	Associations	2 800,00
6574	7	SUB	EPA ASSOCIATION LEI CAMINAIRE	Associations	500,00
6574	8	SUB	EPA ASSOCIATION LES VOIX DE L ESTOURNY	Associations	400,00
6574	9	SUB	EPA ATHLETISME EN DRACENIE ASSOCIATION	Associations	700,00
6574	10	SUB	EPA BOULE FIGANIEROISE	Associations	1 330,00
6574	11	SUB	EPA CABRE D'OR ADIL	Associations	6 400,00
6574	12	SUB	EPA CENTRE D ANIMATION	Associations	14 100,00
6574	26	SUB	EPA COLLEGE DE FIGANIERES ASS. FSE	Associations	1 300,00
6574	13	SUB	EPA COMITE DES FETES ECUREUIL EN FETE	Associations	9 500,00
6574	27	sub	EPA CRECHE LE PETIT PRINCE	Associations	25 000,00
6574	38	SUB	EPA FIGA RIDERS CLUB	Associations	5 400,00
6574	16	SUB	EPA FONDATION DU PATRIMOINE DELEG.VAR	Associations	150,00
6574	17	SUB	EPA FOOTBALL CLUB FIGAN/CALLAS	Associations	2 230,00
6574	18	SUB	EPA FOYER RURAL DE JEUNES	Associations	2 300,00
6574	19	SUB	EPA HISTOIRE ET PATRIMOINE	Associations	1 000,00
6574	20	SUB	EPA JUDO CLUB LE SAMOURAI	Associations	1 434,00
6574	37	SUB	EPA SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Associations	400,00
6574	21	SUB	EPA SOCIETE DE CHASSE	Associations	450,00
6574	22	SUB	EPA SYNDICAT D INITIATIVE/FIGANIERES	Associations	800,00
6574	25	SUB	EPA TAEKWOMDO BMA ACADEMY	Associations	400,00
6574	23	SUB	EPA TENNIS CLUB FIGANIERES CALLAS	Associations	534,00
6574	24	SUB	EPA VETERANS FOOT.BALL CLUB FIGANI	Associations	200,00
6574	28	sub	SNC AMAP ASSOCIATION	Associations	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	0	0	0
DGS	A	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF ppal 2cl adjoint administratif	C	3	0	3	0	0	0
	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	0	15	0	0	0
responsable du sce technique	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	9	0	9	0	0	0
adjoint technique 1ere cl	C	1	0	1	0	0	0
adjoint technique 2e cl	C	3	0	3	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	0	0	0
GARDE CHAMPETRE	C	2	0	2	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		3	0	3	0	0	0
atsem	C	3	0	3	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		25	0	25	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
chauffeur	C	ENC		0,00		
agent technique	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL	4			0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 700 000,00	-0,276	10,550	0,000	495 850,00	-0,276
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 414 000,00	2,185	10,550	0,000	360 177,00	2,185
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 300,00	-0,236	57,970	0,000	24 521,00	-0,236
TOTAL	8 156 300,00	0,740			880 548,00	0,717

